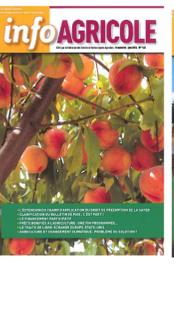
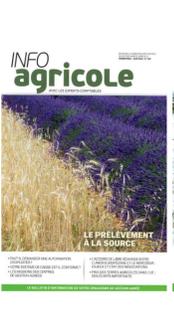


1 Revue Info Agricole

1 numéro par trimestre
1 numéro spécial par an



Pour faciliter les clôtures comptables, synthétiser les obligations des exploitants ...

CEGARÀ
Centre de Gestion Agricole de la Nouvelle-Aquitaine

Cotisations sociales des exploitations agricoles

Guide Pratique
Edition 2022
Mise à jour 03/11/2022

www.cegara.asso.fr
Siège social : 2 Allée Pierre Gilles de Gennes - 33540 MARTHILLAC - T 05 57 94 02 70 et marthillac@cegara.asso.fr
Siège administratif : 1 Impasse Denis Papin - 47000 MARMAIÈRE - T 05 53 64 47 37 et marmaiere@cegara.asso.fr
Membres présents sur 14 départements : 64-33-47-40-63-33024-03-65-82-46-42-17-81-16-18
Agriol 10 27 mai 1981 - Eauville 10 27 mai 2002 - Dotation N° 518 - Numéro d'identification Centre 3403391 - Siret 322 015 134

Table des matières

	N° ANNEXE
NOUVEAUTES 2022 / PROJETS 2023	1
FICHE 1 : ASSUJETTISSEMENT - GENERALITES	1 - 2
FICHE 2 : PLURIACTIVITE	3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9
FICHE 3 : GENERALITES (BASES DE CALCUL, ASSIETTES, OPTIONS)	10 - 11
FICHE 4 : TAUX ET MODALITES D'APPEL	12
FICHE 5 : NOUVEAUX ASSUJETTES (ASSIETTE FORFAITAIRE PROVISoire, EXONERATION)	
FICHE 6 : EXONERATION ACRE (AIDE A LA CREATION ET A LA REPRISE D'ENTREPRISE)	13 à 15
FICHE 7 : AUTRES EXONERATIONS	
FICHE 8 : COTISATIONS DES PLURIACTIFS	
FICHE 9 : MAIN D'ŒUVRE FAMILIALE	
FICHE 10 : LA RETRAITE DES NON-SALARIES AGRICOLES	
FICHE 11 : ENTRAIDE	
COORDONNEES DES CAISSES DE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE	3

Annexes séparées :
- Formulaires et notices
- Surface Minimale d'Assujettissement

Outils de calcul
SMA
Cotisations

<https://www.cegara.asso.fr/publications-outils-cegarapide.html>

Mise à jour régulière

CEGARÀ
Centre de Gestion Agricole de la Nouvelle-Aquitaine

Les plantations viticoles

SOMMAIRE

Aspects techniques
Vocabulaire technique 4
Quelques appellations et cépages en Nouvelle-Aquitaine 9
Calendrier des travaux de plantation 11
Calendrier des travaux en année de croûture 13

Aspects comptables et fiscaux
Enregistrements comptables et fiscalité 16
Estimation des plantations pour un bilan d'ouverture 21
Synthèse du prix de revient d'un hectare par année 31
Prix des terres en 2020 32

Aspects économiques
Principes méthodologiques 37
Graphiques : incidence de la densité sur les coûts 41
Temps de travaux globaux (manuels et mécanisés) 42
Coûts de la main d'œuvre 43
Temps de travaux mécanisés 44
Coûts de la mécanisation 45
Coûts des approvisionnements 46
Tableau récapitulatif des coûts à l'hectare 47

Aspects réglementaires et juridiques
Organisation Commune des Marchés - Programme national d'aides au secteur vitivinicole - Autorisation de plantation 48

CEGARÀ - "Guide pratique - Les plantations viticoles" Décembre 2021

CEGARÀ
Centre de Gestion Agricole de la Nouvelle-Aquitaine

Contrôle des structures

Table des matières

1. Présentation 1
Objet du contrôle des structures 1
Base réglementaire 1
Objectifs du contrôle des structures 2
Le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) 2
Quelques définitions au regard du contrôle des structures 2

2. Les différentes formes de contrôle des structures 4
Opérations soumises à autorisation préalable 4
Opérations soumises à déclaration préalable (régime dérogatoire) 6

3. Les procédures 6
Procédure de rescrit - Ordonnance n°2015-1428 du 10/12/2015 6
Procédure d'autorisation préalable 7
Procédure de déclaration préalable 8
Déclaration en ligne : Téléprocédure LOGICS 9
Sanctions des irrégularités 9

4. Tableau récapitulatif des opérations soumises au contrôle 10

5. Exemple : LE SDREA de la Nouvelle-Aquitaine 11
Les seuils de déclenchement du contrôle 11
Les critères et leur pondération 15
L'ordre des priorités 16
Cas de demandes concurrentes sur un même niveau de priorité 18

6. Annexes 20
Questionnaire : êtes-vous soumis au régime de l'autorisation ? 20
Questionnaire : êtes-vous soumis au régime de la déclaration ? 21
Définitions régionales Nouvelle-Aquitaine 22

CEGARÀ
Centre de Gestion Agricole de la Nouvelle-Aquitaine

Coût d'entraide

Barème annuel 2021 (Coûts standards indicatifs)

Ces coûts d'entraide sont établis toujours selon la même méthode de calcul dite du BCMA, ils intègrent un taux d'intérêt financier sur la valeur résiduelle du capital immobilisé.

Familles de matériels	hectares	jours	pages	coût moyen et c.a.
Tracteur 4 roues motrices	24	hectares	2	0,45%
Tracteur 2 roues motrices	3	hectares	3	0,44%
Tracteur spéciale	24	hectares	3	0,38%
Quadr	9	hectares	3	1,85%
Option sur tracteur	21	hectares	4	0,00%
Système de guidage	19	hectares	4	3,25%
Travail du sol profond ou semiprofond	56	hectares	6	0,46%
Outils de travail du sol superficiel	77	hectares	6	2,77%
Semis	67	hectares	9	7,87%
Autres semis - Planteuses et bineuses	17	hectares	11	3,21%
Outils de désherbage mécanique et herbicif	43	hectares	12	3,85%
Pulvérisateur	31	hectares	13	1,81%
Étendage d'épave	59	hectares	14	1,39%
m3	3	hectares	16	—
Distributeur d'engrais minéraux	24	hectares	16	0,42%
Moltonneuse-batteuse	30	hectares	17	0,79%
Récolte de lin	19	hectares	18	4,89%
Récolte de pommes à cidre	6	hectares	18	1,38%
Récolte de betteraves	17	hectares	19	0,27%
Récolte de pommes de terre	9	hectares	19	0,70%
8 tonnes	8	hectares	19	—
2 tonnes	2	hectares	20	0,21%
Matériaux spécifiques Maïs Api et semences	6	hectares	20	—
Matériaux de fenaison 1	41	hectares	20	—
21 balles	21	hectares	21	6,18%
Matériaux de fenaison 2	18	hectares	22	3,21%
Matériaux de distribution	24	hectares	23	3,25%
Matériaux de manutention	12	hectares	23	4,81%
10 tonnes	10	hectares	24	—
23 tonnes	23	hectares	24	6,74%
1 am	1	hectares	25	—
Matériaux de broyage et débroussaillage	19	hectares	25	2,48%
2 tonnes	2	hectares	25	—
16 tonnes	16	hectares	25	1,97%
Matériaux divers 1	18	hectares	26	—
1 jour	1	hectares	27	0,10%
8 quarts	8	hectares	27	—
Matériaux divers 2	5	hectares	27	0,48%
1 sac	1	hectares	27	—
28 tonnes	28	hectares	27	1,14%
TOTAL	816			2,31%
Données moyennes (symbole « en fin de ligne »)	25			nos régions : 2,32%

CEGARÀ
Centre de Gestion Agricole de la Nouvelle-Aquitaine

Les plantations arboricoles et aspergeraies

SOMMAIRE

Remarques préalables 3

Kiwis
Estimations des valeurs pour un BO 5
Synthèse du prix de revient d'un ha par année 6
Aspects économiques : Temps de travaux globaux (manuels et mécanisés) 7
Coûts de la main d'œuvre 8
Temps de travaux mécanisés et coûts de la mécanisation 9
Coûts des approvisionnements 11
Tableau récapitulatif des coûts à l'hectare 12

Pêchers [625 et 571 pieds / ha]
Estimations des valeurs pour un BO selon la densité 14
Synthèse du prix de revient d'un ha par année selon la densité 15
Aspects économiques : Temps de travaux globaux (manuels et mécanisés) 16
Coûts de la main d'œuvre 17
Temps de travaux mécanisés et coûts de la mécanisation 18
Coûts des approvisionnements 20
Tableau récapitulatif des coûts à l'hectare 21

Pommiers [1 000 et 2 000 pieds / ha]
Estimations des valeurs pour un BO selon la densité 23
Synthèse du prix de revient d'un ha par année selon la densité 25
Aspects économiques : Temps de travaux globaux (manuels et mécanisés) 26
Coûts de la main d'œuvre 27
Temps de travaux mécanisés et coûts de la mécanisation 28
Coûts des approvisionnements 30
Tableau récapitulatif des coûts à l'hectare 31

Fruitiers d'ente
Estimations des valeurs pour un BO 33
Synthèse du prix de revient d'un ha par année 34
Aspects économiques : Temps de travaux globaux (manuels et mécanisés) 35
Coûts de la main d'œuvre 36
Temps de travaux mécanisés et coûts de la mécanisation 37
Coûts des approvisionnements 39
Tableau récapitulatif des coûts à l'hectare 40

Aspergeraies
Estimations des valeurs pour un BO 42
Synthèse du prix de revient d'un ha par année 43
Aspects économiques : Temps de travaux globaux (manuels et mécanisés) 44
Coûts de la main d'œuvre 45
Temps de travaux mécanisés et coûts de la mécanisation 46
Coûts des approvisionnements 48
Tableau récapitulatif des coûts à l'hectare 49

5 Evaluation des stocks

Synthèse d'éléments permettant d'évaluer les stocks

Evaluation des stocks
Guide Pratique
Edition 2021

CEGARARA
Centre de Gestion Agricole de Haute Normandie

www.cegara.asso.fr
Siège social : 2 Allée Pierre Gilles de Gerny - 33450 MARTILLAC
Siège administratif : 1 Impasse Denis Papin - 47200 MARMANDE
t 05 33 64 47 37 e contact@cegara.asso.fr @cegara.asso.fr
Membres présents sur 16 départements : 64-33-47-40-32-24-03-49-62-44-42-17-81-16-18
Agréé le 27 mars 1981 - Renouvelé le 27 mars 2020 - Décision N° 2318
Numéro d'identification centre 3-02-330 - SIREN 322 074 134

SOMMAIRE

Rappels des règles de valorisation

- Valorisation des stocks en cas de changement de régime
- Valorisation des stocks en régime de croisière
- Modalités d'application de l'article 38 sexdecies I de l'annexe III au CGI
- Modification de l'art. 72 A et légalisation de la définition des avances aux cultures
- Sous activité et évaluation des stocks
- Blocage des stocks à rotation lente : Art.72 B Bis

Evaluation des avances aux cultures

- Tableau récapitulatif des méthodes d'évaluation des avances aux cultures
- Champ d'application et mise en œuvre des différentes méthodes
- Barème des coûts standards
 - Présentation des méthodes : forfaitaire (F) et mixtes (M1 et M2)
 - Barème des avances aux cultures en grandes cultures
 - Barème des avances aux cultures en maraîchage
 - Barème des avances aux cultures en arboriculture
 - Barème des avances aux cultures en viticulture
 - Barème des avances aux cultures en cultures fourragères
- Barème BCMA
 - Coût d'utilisation des matériels agricoles
 - Coût d'utilisation des matériels viticoles et arboricoles

Evaluation des stocks

- Barèmes techniques INRA (Ensilage, enrubanage, déshydratés, foin)
- Cours du jour
 - Produits végétaux (céréales, cultures fourragères, viticulture)
 - Animaux (Bovins, ovins, porcins, caprins)
- Prix de revient
 - Produits végétaux (Céréales, cultures fourragères)
 - Animaux (Bovins, ovins, porcins, caprins, volailles)
- Mise en bouteille
 - Récapitulatif des frais de mise (coûts standards)
 - Détail des frais de mise
- Elevage en barriques
 - Estimation des frais de l'élevage en barriques (coûts standards)

CEGARARA - "Guide pratique - Evaluation des stocks" Décembre 2021

Règles de valorisation

Barèmes techniques standards

Cours du jour

Produits végétaux

(Bilan d'ouverture au 1^{er} Janvier 2022)

Produits en stock	Cours du jour (€ / tonne)	Moins décote 20%
CEREALES		
Blé tendre	190 à 305	152 à 244
Blé dur	250 à 470	200 à 376
Orge de brasserie	215 à 350	172 à 280
Orge fourragère	200 à 276	160 à 221
Triticale	200 à 277	160 à 222
Maïs	205 à 260	164 à 208
Colza		
Tournesol		
Pois de printemps		

FOURRAGES

- Foin de prairie (balles 300 kg)
- Foin de luzerne (balles 300 kg)
- Foin de Crau - 1^{re} et 2^e coupe
- Paille de blé (balles 300 kg)

ENSILAGES

- Ensilage de maïs /tonne brut
- Ensilage d'herbe /tonne brut
- Enrubannage d'herbe /tonne brute à 65% MS

Barème des avances aux cultures (€ / ha) Arboriculture

(cumuls mensuels avec 100% main d'œuvre salariée)

Kiwi	déc	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov
F (appari+MO+méca)	76	1 442	3 426	3 574	3 768	5 338	5 881	6 283	6 451	6 543	6 348	6 348
M1 (MO+méca)	32	1 386	3 370	3 418	3 548	4 556	5 060	5 315	5 475	5 563	5 368	5 368
M2 (méca)	15	31	31	40	90	308	353	445	492	514	658	658

Pêche	oct	nov	déc	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept
F (appari+MO+méca)	-	-	-	1 868	2 068	2 158	2 400	3 360	4 897	5 447	5 971	6 150
M1 (MO+méca)	-	-	-	1 868	1 914	1 980	2 160	2 989	4 295	4 780	5 097	5 214
M2 (méca)	-	-	-	26	49	66	141	196	340	405	518	553

Pomme 1 000 pieds/ha	nov	déc	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct
F (appari+MO+méca)	76	1 53	1 663	1 805	2 164	2 851	4 163	6 426	6 945	7 228	7 357	8 193
M1 (MO+méca)	32	63	1 574	1 672	1 814	2 104	3 230	5 470	5 667	5 848	5 962	6 799
M2 (méca)	15	31	198	240	294	397	661	912	988	1 054	1 096	1 229

Pomme 2 000 pieds/ha	nov	déc	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct
F (appari+MO+méca)	76	1 53	2 262	2 404	2 762	3 439	4 790	7 281	7 600	7 873	8 002	8 877
M1 (MO+méca)	32	63	2 172	2 270	2 412	2 702	3 867	6 144	6 342	6 523	6 637	7 512
M2 (méca)	15	31	212	253	307	411	686	949	1 024	1 091	1 132	1 287

Prune d'ente	oct	nov	déc	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept
F (appari+MO+méca)	65	175	284	317	2 556	2 695	3 168	4 179	4 664	5 079	5 279	5 368
M1 (MO+méca)	47	112	177	210	2 290	2 374	2 631	3 518	3 812	4 044	4 180	4 245
M2 (méca)	8	23	38	38	72	99	211	289	413	507	553	568

CEGARARA - "Guide pratique - Evaluation des stocks" Décembre 2021

22

Additif stocks

Guide Pratique
Edition 2021

Additif
Guide stocks

SOMMAIRE

Evaluation des stocks en régime de croisière	Rappel situations courantes	2
Evaluation des stocks : blocage des stocks à rotation lente	Art. 72 B bis	2
Sous activité	Faible récolte	7
Étalement du revenu exceptionnel	Lissage sur 7 exercices (75 OA)	8
Fiscalisation des indemnités d'assurance	Récolte sinistrée (72 B)	10
VCI - Volume Complémentaire Individuel	Récolte généreuse	12
DEP - Déduction pour Epargne de Précaution	Art.73 CGI	14
DPI - Déduction Pour Investissement	Rotation lente (72 D)	16
Provision pour hausse de prix	Limité au régime IS	18
Achat de vendanges	Tolérance et dérogation	20



+ 5 Outils à disposition sur <https://www.cegara.asso.fr/publications-outils-cegararapide.html>

- Evaluation rapide de la sous activité
- Approche de l'impact de l'étalement 75 OA
- Gestion des unités d'œuvre dans le cadre du VCI
- Calcul du plafond de la DEP
- Tableau suivi de la DPI

Cours du jour
&
Prix de revient

www.cegara.asso.fr
Siège social : 2 Allée Pierre Gilles de Gerny - 33450 MARTILLAC
Siège administratif : 1 Impasse Denis Papin - 47200 MARMANDE
t 05 33 64 47 37 e contact@cegara.asso.fr @cegara.asso.fr
Membres présents sur 16 départements : 64-33-47-40-32-24-03-49-62-44-42-17-81-16-18
Agréé le 27 mars 1981 - Renouvelé le 27 mars 2020 - Décision N° 2318
Numéro d'identification centre 3-02-330 - SIREN 322 074 134

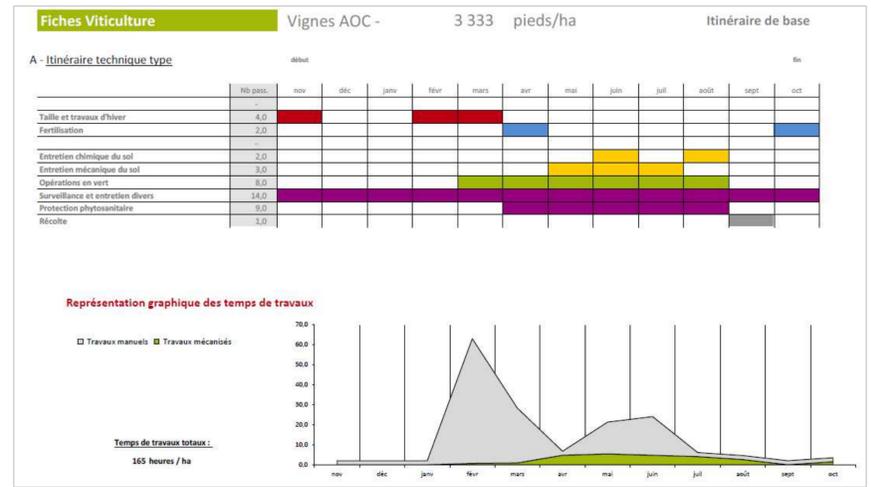
6 Barèmes avancés aux cultures

Plus de 50 cultures actualisées chaque année



SOMMAIRE

Culture	Coût / Base
Grandes cultures	
Blé tendre	1
Colza	5
Féverole d'hiver	9
Haricot vert	13
Mais grain irrigué	17
Mais grain non irrigué	21
Mais semence	25
Pois protéagineux	29
Soja irrigué	33
Soja non irrigué	37
Sorgho	41
Tournesol	45
Maraîchage	
Asperge 12000 griffes/ha	49
Asperge 30000 griffes/ha	53
Courgette tunnel 5 m	57
Fraise tunnel 5 m	61
Laitue tunnel 5 m	65
Melon tunnel 5 m	69
Poivron tunnel 5 m	73
Poivron tunnel 5 m / palissage ficelle	77
Pomme de terre primeur plein champ	81
Tomate tunnel 9 m 30	85
Tomate tunnel 9 m 30 sur palissage	89
Arboriculture	
Kiwi	93
Pêche	97
Pomme 1 000 pieds/ha	101
Pomme 2 000 pieds/ha	105
Prune d'ente	109
Viticulture	
Vignes AOC 3 333 pieds/ha	Qualité / Base 113
Vignes AOC 4 000 pieds/ha	Qualité / Base 121
Vignes AOC 4 545 pieds/ha	Qualité / Base 129
Vignes AOC 5 000 pieds/ha	Qualité / Base 137
Vignes AOC 5 556 pieds/ha	Qualité / Base 145
Vignes AOC 6 061 pieds/ha	Qualité / Base 153
Vignes AOC 6 667 pieds/ha	Qualité / Base 161
Vignes AOC 7 692 pieds/ha	Qualité / Base 169
Vignes AOC 9 091 pieds/ha	Qualité / Base 177
Vignes AOC 10 000 pieds/ha	Qualité / Base 185



Des clôtures comptables facilitées

Fiches Viticulture Vignes AOC - 3 333 pieds/ha Itinéraire de base

B - Avances aux cultures (coûts standards par ha)

Opérations	quantité	Unité	€/U	nov	déc	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	Cumul
Appareils (coûts €)																
Plants Vigne	60.82	Pl	1.17				81	32	280	97	176	137	56		66	927
Engrais organique	600.00	Kg	0.40						243							243
Engrais Urée phosphate 18	200.00	Kg	0.33													66
Herbicide Postlevé (avant l)	4.00	Kg	19.54								39					78
Fournitures Liens tissés	21.69	Kg	1.47					32								32
Fournitures Attache bio dig	68.62	Un	0.02								1					1
Fongicide Oidium	87.50	Kg	1.71						21	44	44	42				150
Fongicide Rouille / Mildiou	1.60	Kg	85.00						16	34	34	34	17			135
Insecticide Viti / arbo	0.70	L	28.00								20					20
Insecticide Cicadelle	3.00	L	40.30								61	61				122
Mécanisation (coûts €)	qte h	h / ha	€/h													
Tracteur 2 RM 70 Ch	24.40		8.46				5	7	40	45	40	34	21		13	206
Remorque benne 6 T1 usée	0.64		3.99				3									3
Broyeur sarma Vigne étroite	3.43		7.95						6		6	6				26
Distributeur d'engrais cuve	3.00		7.87						12							12
Epandeur mécanique, hy	1.93		39.49						76							76
Pulvé jet pro Vigne étroite 6	11.90		12.07						16	48	32	32	16			144
Régresse Vigne étroite	2.21		9.98							6	6	6	6			22
Rampe de désh Vigne étroite	1.29		1.73								1					1
Main d'œuvre (coûts €)	qte h	h / ha	€/h													
Travaux mécanisés	24.40		16.53				11	14	79	89	78	67	42		25	403
Travaux manuels	141.06		16.53	33	33	33	1 031	454	33	263	320	33	33	33	33	2 332
Remplacement plants Viti	0.87		0.87				14									14
Taille Viti	34.71		34.71				574									574
Tirage des bois Viti	24.79		24.79				410									410
Sécalage Viti	2.31		2.31													38
Attache Viti	23.14		23.14					38								383
Ebourgeonnage Viti	0.00		8.68													
Dédoubleage Viti	0.00		8.68													
Epandage tête Viti	0.00		8.68													
Éclaircissage Viti	0.00		49.59													
Levage Viti	13.88		13.88							230						230
Levage agrafe Viti	17.36		17.36								287					287
Effeuillage Viti	0.00		49.59													
Surveillance Viti	24.00		2.00	33	33	33	33	33	33	33	33	33	33	33	33	397
Barèmes (avec 100% main d'œuvre salariée)				nov	déc	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	
Méthode F	€/mensuel / ha		33	33	33	1 131	514	536	554	661	315	175	33	148		
(approximatif)	€/cumul / ha		33	66	99	1 230	1 744	2 280	2 834	3 494	3 809	3 984	4 017	4 165		
Méthode M1	€/mensuel / ha		33	33	33	1 050	482	256	457	482	178	119	33	82		
(mécanisé)	€/cumul / ha		33	66	99	1 149	1 631	1 887	2 345	2 826	3 004	3 122	3 156	3 238		
Méthode M2	€/mensuel / ha					8	14	144	105	85	78	44		24		
(mécanisé)	€/cumul / ha					8	22	166	271	356	434	478	478	502		

Un outil de personnalisation du coût des matériels

CEGARA Centre de Gestion Agricole et Rural d'Aquitaine

OUTIL CEGARAPIDE

MAJ 11/05/2022

Coûts des matériels agricoles (Base : 35 Catégories - 1013 Matériels)

Tracteurs Automoteurs Données personnalisables

Autres matériels Données personnalisables

Choisir une catégorie dans les listes =>

Choisir un matériel précis dans les listes =>

Effacer les données personnalisables

Effacer les données personnalisables

Critères techniques

- Unité d'utilisation annuelle
- Nombre d'unités d'utilisation annuelle: 30
- Performance (nombre d'unités d'utilisation par h)
- Durée d'amortissement (en année)

Critères économiques

- Prix matériel
- Prix carburant en €/L
- Prix huile moteur en €/L
- Intérêt financier (en %)

Coûts calculés

- Total coûts fixes
- Total coûts variables
- Coût total d'utilisation: - € - € - € - €

7 Repères économiques



NATIONAL

LOCAL

INDIVIDUEL

ANNUEL

MENSUEL

PONCTUEL

Une fédération fertile
Des chiffres vivants

Statistiques 2021

71 pages

30 000 exploitations
26 000 étudiées

2,7 millions
d'hectares

1 568 fermes BIO
Chiffrées pour la seconde fois

Un produit brut de
7,5 milliards €

CEGARA
Centre de Gestion Agricole et Rural d'Aquitaine

Statistiques

Exercice 2021
4143 agriculteurs

52 pages

CEGARA
Centre de Gestion Agricole et Rural d'Aquitaine

ENTREPRISE DUPOND
ADRESSE DUPOND
47200 VILLE

Votre groupe* : GRANDES CULTURES
Adhérent n° : A000000

Données comparatives 2021
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

* Critère de classification : Résultat courant / Produit net

Groupe	Groupes		
	Inférieur (25%)	Médian (50%)	Supérieur (25%)
VOUS	230	461	230

Ha de SAU: 139 (88, 99, 83)

Main d'œuvre totale (en Equivalent Temps Plein : ETP): 1,00 (1,57, 1,57, 1,37)

Une fédération fertile
aussi en chiffres bio

1 565 fermes BIO

Grandes cultures	378
Maraichage	106
Viticulture	146
Arboriculture	66
Bovins lait	163
Bovins viande	131
Aviculture	61
Ovins lait	19
Ovins viande	37

CEGARA
Centre de Gestion Agricole et Rural d'Aquitaine

Prix de revient viticoles

Millésime 2021
20^{ème} édition

27 pages

Rentabilité - Equipements

Par unité de référence 2021

Ha de SAU	Groupes GRANDES CULTURES		
	Inférieur	Médian	Supérieur
Autres produits	281	64	379
Subv. d'exploit.	382	365	
Ventes	1 997	2 311	2 391

Produits courants

Structures et mixtes	518	502	339
Opérationnelles	2 321	1 893	1 598

Charges courantes

Excédent Brut d'Exploitation	398	206	741	1 155
------------------------------	-----	-----	-----	-------

Equipements

■ Stocks (dont cheptel)
■ Matériels
■ Plantations
■ Bâtements
■ Terres

Observatoire dynamique glissant

CEGARA
Centre de Gestion Agricole et Rural d'Aquitaine

Observatoire Dynamique Glissant ©
2021 > 2022
Octobre 2022

Productions :

- 86 Productions végétales
 - 70 Grandes cultures
 - 0 Maraichage
 - 16 Viticulture
 - 0 Arboriculture
 - 0 Cultures spéciales
- 46 Productions animales
 - 19 Bovins Lait
 - 14 Bovins Viande
 - 0 Ovins Lait
 - 0 Ovins Viande
 - 0 Porcs
 - 13 Palmipèdes
 - 0 Volailles
 - 0 Activités équestres
- 132 Toutes les productions

Indicateurs :

- Chiffre d'affaires (CA)
- Indemnités / subventions
- Charges d'approvisionnement
- Excédent Brut d'Exploitation
- Charges de personnel
- Coûts exploitants
- Frais financiers
- Résultat net
- Capacité d'AutoFinancement (CAF)
- Taux d'endettement

Possibilité de requête spécifique liée à un besoin particulier ou conjoncturel

8 Formations adhérents

Des formations
certifiées

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

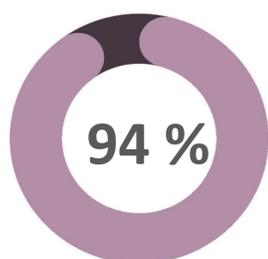
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Agrément DREETS
et



+ crédits d'impôts
formation +

Satisfaction
globale



Réponse
aux besoins



Accessibles à tous

Exploitant, conjoint
collaborateur, jeune en
cours d'installation...

Présentiel et visio



Thèmes
variés

Gestion et
stratégie
d'entreprise

Outils et
technologies
numériques

Développem^t
commercial et
personnel

NOUVEAUTES

Cycle webinaires
« Les Essentiels agricoles »



Formation ludique
AGRI€NJEUX®

FORMATIONS
PARTENAIRES





PRESTATION CEGARA

Spécifique Gironde – Lot et Garonne

Diagnostic préalable à l'installation

Objectifs

- Être accompagné en amont de votre installation pour faciliter et sécuriser votre installation
- Dégager les atouts et contraintes de votre projet et les adaptations à mettre en œuvre



Comment ?

- Nous abordons ensemble de façon globale tous les contours de votre installation : techniques, juridiques,

Documents remis

Un diagnostic vous permettant de faire des choix raisonnés afin d'optimiser votre future installation

Etude prévisionnelle d'installation

Objectifs

- Être accompagné pour vérifier la viabilité de votre projet et sa vivabilité
- Répondre aux diverses obligations réglementaires, notamment bénéficier des aides à l'installation (DJA ou prêt d'honneur)
- Avoir un support d'appréciation pour les éventuels financeurs de votre projet



Comment ?

- Lors d'un premier entretien, nous collectons les informations nécessaires

Documents remis

Une étude économique, accompagnée d'un document de rendu pour mieux comprendre les résultats de l'étude

Suivi post installation

Objectifs

- S'assurer du respect de vos engagements (DJA, prêt d'honneur, réglementations agricoles...)
- Apporter un regard extérieur sur les résultats technico-économiques
- Optimiser l'organisation et les résultats de vos productions
- Sécuriser la réalisation de votre projet



Comment ?

- Nous vous rencontrons sur votre exploitation dans les 5 ans qui suivent l'installation, aux moments les plus opportuns pour vous
- Nous détectons et analysons les écarts observés par rapport au projet et en lien avec les orientations retenues
- Nous concluons sur le respect de vos engagements et sur les éventuelles démarches de mise en conformité à mettre en œuvre

Eléments nécessaires

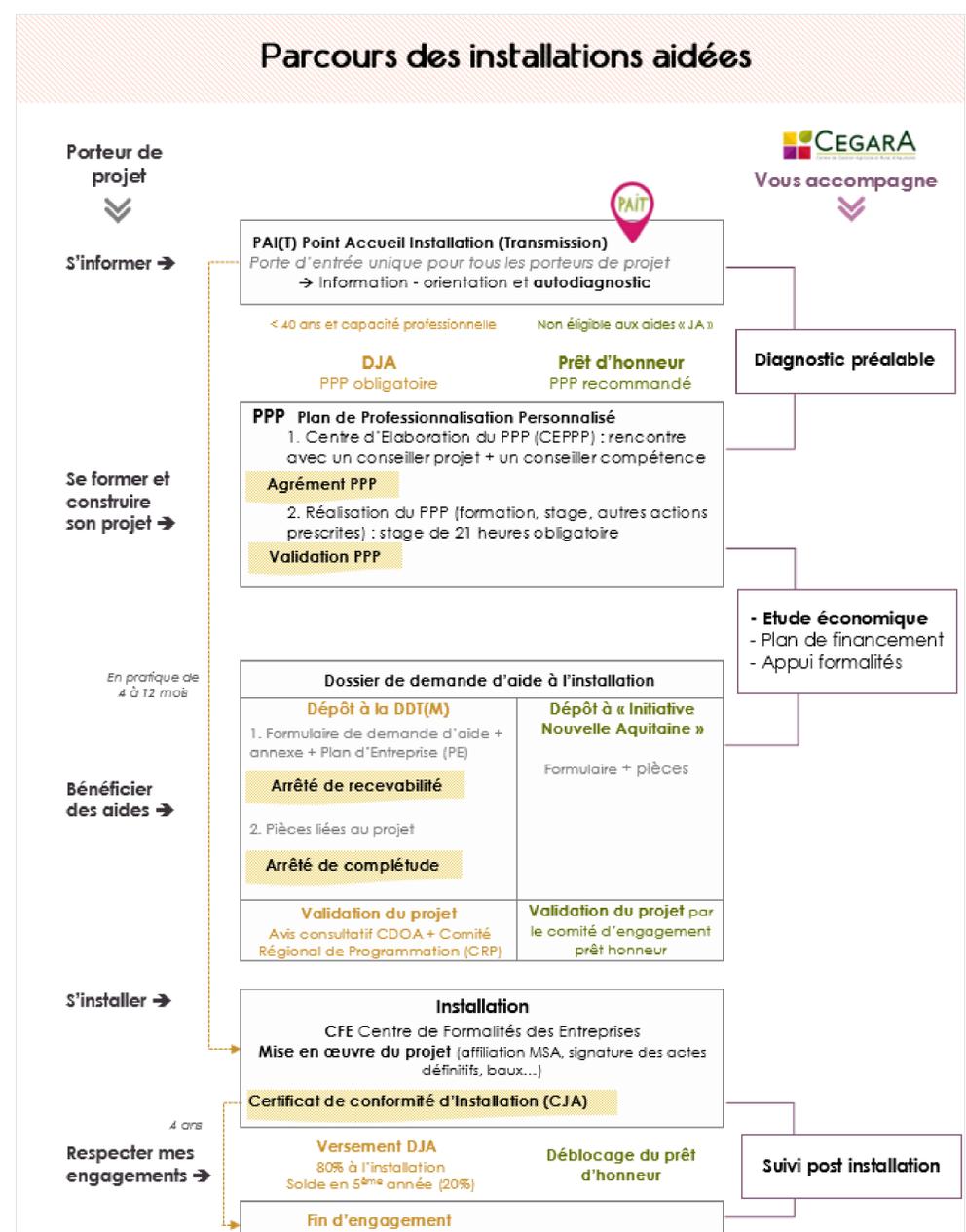
- Comptabilité de l'année
- Fichier des emprunts, immobilisations et subventions depuis l'installation

Documents remis

A chaque entretien, un suivi technico économique ou un suivi avec approche globale de l'exploitation + selon besoin : établissement des documents réglementaires (JA)

**Le CEGARA est agréé
comme organisme de
conseil intervenant pour
l'accompagnement à
l'installation**

**(Financement de la Nouvelle
Aquitaine et de l'Union européenne)**



**Des conseillers expérimentés,
ayant la connaissance des spécificités
de la réglementation et des territoires.**

Un conseil personnalisé et indépendant

10 Accompagnement PAC

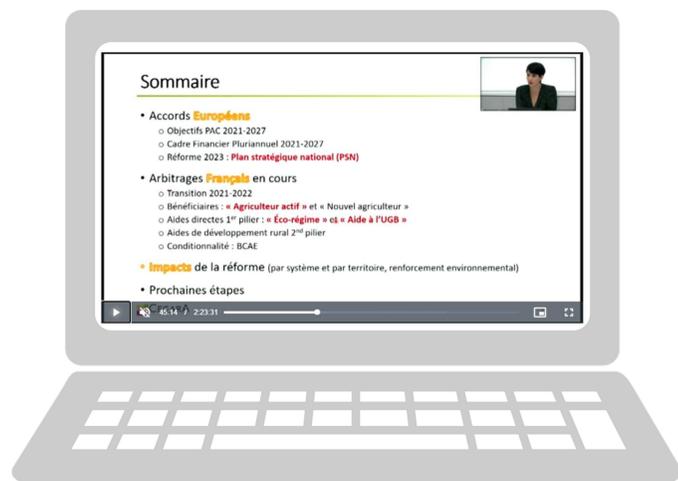
+ de 200 exploitations accompagnées chaque année pour la déclaration de leurs surfaces, leurs demandes d'aides, et la gestion de leurs DPB



Le CEGARA est référencé comme organisme habilité à être mandataire pour la télédéclaration des dossiers PAC dans 5 départements de Nouvelle-Aquitaine

+ de 20 interventions sur la réforme de la PAC 2023...

Pour des publics variés : agriculteurs mais aussi avocats, experts-comptables, notaires, experts-fonciers, coopératives, commerciaux...



SIMULATION AIDES PAC 2023						Demandeur : EARL CGAA N° PACAGE : 033 049 031	
Aides	Informations / Remarques	Donnée exploit.	Trsp. GAEC	Montant Prév.	Simulation 2023	PAC 2021	
1. Aides découplées de la production							
Aide de base	Total portefeuille DPB 2021	24 000,00 €	1,12		26 947,37 €		
Aide re-distributive	Aide plafonnée à 52 ha	52,00	48 €		2 496,00 €		
Aide JA				4 469 €			
Écorégime (hors avantage bonus aide)	Vale PAE : Niveau 1-standard Voir annexe DÉTAIL AIDE ÉCORÉGIME	100,00	59 €		5 900,00 €		
					35 943,37 €		
2.1. Aides couplées aux productions végétales							
Légumineuses fourragères			150 €		- €		
Légumineuses autres			104 €		- €		
Blé dur			61 €		- €		
Pommes de t. féculières			84 €		- €		
Orge			133 €		- €		
Houblon			568 €		- €		
Graminées			0 €		- €		
Chanvre textile			98 €		- €		
Prune d'Ente			950 €		- €		
Cerise bigarreau			590 €		- €		
Pêche poivre			563 €		- €		
Poire williams			1 309 €		- €		
Tomate pour transfo			1 210 €		- €		
Marachage			1 588 €		- €		
					- €		
2.2. Aides couplées aux productions animales							
Aide ovine	de base		21 €		- €		
	supplément		2 €		- €		
	nouveau producteur		6 €		- €		
Aide caprine			15 €		- €		

... et l'élaboration d'un outil de simulation pour estimer le montant des paiements 2023

Nos adhérents bénéficient d'un accompagnement à tarif réduit

Nos conseillers expérimentés veillent en permanence les évolutions réglementaires

11 Accompagnement dossiers d'aides



PRESTATION CEGARA

Demande d'aide FranceAgriMer

Plan de relance

Objectifs

- Appui à la constitution de vos dossiers :
 - Aide au renouvellement des agroéquipements nécessaires à la transition agroécologique
 - Aide aux agroéquipements nécessaires à l'adaptation au changement climatique
 - Plan protéine
- Déléguer votre demande d'aide afin de gagner du temps



Le CEGARA accompagne les exploitants dans leurs demandes (aides, subventions)

Comment ?

- Nous vous informons sur la procédure : éligibilité, documents requis...
- Vous nous communiquez les éléments nécessaires à la demande d'aide
- Nous réalisons le dossier de demande sur le portail e-services

Demande d'aide PCAE*

PVE, transformation et commercialisation de produits agricoles,...

Objectifs

- Appui à la constitution de votre dossier de demande d'aide dans le cadre du PCAE et information sur le dispositif
- Bénéficier d'un soutien financier lors d'investissements nécessaires à la modernisation des installations
- Déléguer votre demande d'aide afin de gagner du temps

Comment ?

- Nous vous informons sur la procédure : éligibilité, documents requis...
- Vous nous communiquez les éléments nécessaires à la demande d'aide
- Nous réalisons le dossier de demande
- Nous pouvons également vous accompagner dans la demande de paiement à la fin des travaux/

Eléments nécessaires

- Devis
- Ensemble des pièces à définir selon situation du demandeur

Documents remis

- Copie de la demande transmise à la DDT



Demande d'aide FranceAgriMer

Investissements viti-vinicoles

Objectifs

- Appui à la constitution de votre dossier d'aide à l'investissement OCM viti-vinicole et information sur le dispositif
- Bénéficier d'un soutien financier lors d'investissements nécessaires à la modernisation des installations
- Déléguer votre demande d'aide afin de gagner du temps



Comment ?

- Nous vous informons sur la procédure : éligibilité, documents requis...
- Vous nous communiquez les éléments nécessaires à la demande d'aide
- Nous réalisons le dossier de demande sur le portail e-services
- Nous pouvons également vous accompagner dans la demande de paiement à la fin des travaux/ investissements

Eléments nécessaires

- Devis
- Ensemble des pièces à définir, selon la décision

Documents remis

- Documents de synthèse téléchargeables sur le portail

Nos services évoluent selon la conjoncture

Exemples d'appui aux demandes d'aides :

Fonds d'urgence
Grêle 2022

Avance
remboursable :
Gel Avril 2021

Calamités
agricoles
Gel Avril 2021

Plan de résilience
PEC cotisations
sociales

Des conseillers expérimentés qui s'adaptent aux besoins afin de proposer un service de qualité

CONTRÔLE DES STRUCTURES — DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER

ARTICLE L 331-1 à L 331-11 DU CODE RURAL ET DE LA PÊCHE MARITIME
R 331-1 à R 331-7 DU CODE RURAL ET DE LA PÊCHE MARITIME

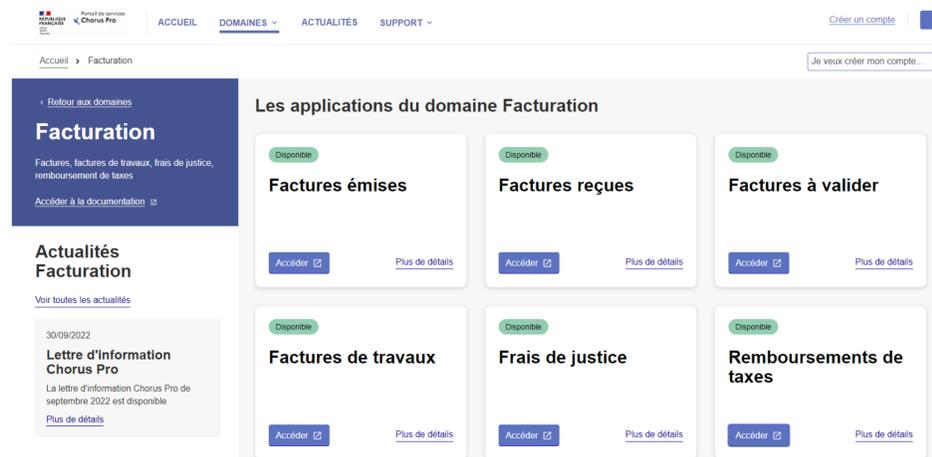
Avant de remplir cette demande, veuillez lire attentivement la notice d'information associée (cf cerfa n° 50723#04).

Veuillez transmettre l'original de votre demande à la direction départementale des territoires (et de la mer) où se situent les biens, objet de la demande.

En Outre-Mer, veuillez transmettre l'original de votre demande à la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du département où se trouvent les biens objet de la demande.

Demande d'autorisation d'exploiter

Demande de remboursement TIC (Chorus Pro)



Exonération de la taxe foncière TFNB

Formalités CFE

PO agricole cerfa 11922*10 Imprimer Réinitialiser

DÉCLARATION DE CRÉATION D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE OU D'UNE ACTIVITÉ DE BAILLEUR DE BIENS RURAUX

RÉSERVÉ AU CFE I D E L N W X A

Déclaration n° Reçue le JJMMAAAA Transmise le JJMMAAAA

PERSONNE PHYSIQUE

POUR FACILITER VOTRE DÉCLARATION, REPORTEZ-VOUS À LA NOTICE

SI VOUS DÉCLAREZ UNE ACTIVITÉ DE BAILLEUR DE BIENS RURAUX, REMPLIR dans tous les cas les cadres n° 1, 3, 5, 6, 8, 10, 12, 14 ET, selon votre situation, les cadres 11 et 13
POUR TOUTE AUTRE ACTIVITÉ, REMPLIR dans tous les cas les cadres n° 1, 2A, 2B, 3, 4A, 5, 6, 7, 9, 10, 12, 14 ET selon votre situation les cadres n° 3, 4B, 11 et 13

1 Avez-vous déjà exercé une activité non salariée oui non Si oui, rappelez votre numéro unique d'identification

DÉCLARATION RELATIVE AU MODE D'EXERCICE

2A ENTREPRENEUR INDIVIDUEL (EI) 2B ENTREPRENEUR INDIVIDUEL À RESPONSABILITÉ LIMITÉE (EIRL) uniquement en cas de reprise d'une EIRL remplir l'intercalaire PEIRL agricole

DÉCLARATION RELATIVE À LA PERSONNE

3 NOM DE NAISSANCE Né(e) le JJMMAAAA Dépt. Commune

Les démarches d'affiliation des exploitants

Mis à jour le 30/09/2022

Vous souhaitez débiter une activité relevant de la MSA ? Vous devez d'abord déclarer votre activité au Centre de Formalités des Entreprises (CFE) compétent ou auprès du Guichet électronique des formalités d'entreprises. Votre déclaration sera orientée vers votre caisse de MSA compétente qui vous contactera pour finaliser votre dossier d'affiliation.

- > La déclaration d'activité
- > Le CFE compétent (hors Chambres d'agriculture)
- > Le Guichet électronique des formalités d'entreprises
- > L'affiliation à la MSA



Formalités MSA

Formalités douanières, réglementaires, fiscales...



La détention de stock de vins et produits vinicoles doit faire l'objet d'une déclaration chaque année. La déclaration reprend les stocks restant dans vos entrepôts au 31 juillet. Cette déclaration doit être obligatoirement effectuée en ligne.

A L'ETUDE

Service de suivi des échéances administratives

Environnement

PRESTATION CEGARA

Certification AREA*

Objectifs

- Certifier les engagements de votre exploitation s'appuyant sur les 10 mesures du référentiel
- Obtenir une reconnaissance officielle de vos efforts environnementaux réalisés
- Valoriser et communiquer sur les bonnes pratiques de votre exploitation

Comment ?

- Nous nous rencontrons lors d'une visite sur l'exploitation :
 - Etat des lieux au regard des mesures du référentiel AREA
 - Point sur les investissements nécessaires pour respecter le référentiel et sur les aides potentielles
- Mise à niveau de l'exploitation en fonction des préconisations
- Lors d'une seconde visite, nous vérifions la conformité de l'exploitation suite aux investissements réalisés
- Demande de certification transmise au Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine
- Nous effectuons un suivi pendant les trois années de la certification

Documents remis

- Demande de certification
- Attestation de situation de l'exploitation vis-à-vis du référentiel, suite à la 1^{ère} visite
- Attestation du respect des mesures du référentiel AREA, suite à la 2^{ème} visite
- Diagnostic

Nos atouts

- Des conseillers expérimentés
- Un accompagnement personnalisé tout au long de la certification

Plus d'infos sur la certification AREA : www.agriculture.gouv.fr

* AREA : Agriculture Respectueuse de l'Environnement en Nouvelle-Aquitaine

PRESTATION CEGARA

Certification Haute Valeur Environnementale (HVE)

Objectifs

- Obtenir le label HVE
- Avoir une réflexion globale sur les points forts et les points faibles de votre exploitation
- Améliorer vos pratiques
- Valoriser et communiquer sur les bonnes pratiques que vous avez mises en place

Comment ?

- Nous nous rencontrons lors d'une visite sur votre exploitation :
 - Etat des lieux de votre exploitation (certification niveau 1 ou 2)
 - Si besoin, nous réalisons l'audit niveau 1 (BCAE) ou niveau 2 (AREA)
- Nous établissons le diagnostic de votre exploitation
- Calcul des indicateurs environnementaux
- Nous réalisons l'audit niveau 3 = HVE et la demande de certification
- Nous vous accompagnons pour la mise à jour annuelle des indicateurs

Eléments nécessaires

- Registre parcellaire (RPG, PAC ou autre)
- Carte avec les zonages particuliers (Natura 2000,...)
- Cahier d'enregistrement des pratiques (phytosanitaire, fertilisation, irrigation)
- Si MAE, contrats

Documents remis

- Situation vis-à-vis des référentiels
- Outils et méthodes de calculs

Nos atouts

- Des conseillers expérimentés
- Un accompagnement personnalisé tout au long de la certification

Plus d'infos sur la certification HVE : www.agriculture.gouv.fr

PRESTATION CEGARA

Etablir un budget de trésorerie

Objectifs

- Mettre en place un outil performant de pilotage de la trésorerie afin d'anticiper les fluctuations financières et prendre les bonnes décisions en matière d'investissements
- Soutenir vos demandes de financements, échéanciers auprès des établissements bancaires...

Comment ?

Nous nous rencontrons afin d'identifier les sources d'informations et collecter les éléments indispensables à la prévision :

- Le chiffre d'affaires (CA) prévisionnel, la saisonnalité du CA...
- Le paiement des achats d'approvisionnement et des charges fixes
- Les prévisions d'investissements et leurs financements

Une fois les informations collectées, nous établissons le budget de trésorerie

Lors de sa remise, nous menons ensemble une réflexion sur les résultats obtenus en identifiant les sources de difficultés de trésorerie et les solutions à explorer

Eléments nécessaires

- Documents comptables (grand-livre)
- Récapitulatifs des emprunts
- Relevés bancaires
- Factures impayées / Créances dues
- Echéanciers de TVA / Bordereaux MSA

Documents remis

- Un prévisionnel mensuel des encaissements et des décaissements (tableau et graphique)
- Un outil de suivi de trésorerie sur tableau (avec méthodologie)

PRESTATION CEGARA

Calcul du coût de production viticole

Objectifs

- Maîtriser vos données économiques et vos postes clés de dépenses
- Vous positionner et vous permettre de vous comparer
- Evaluer votre prix de vente minimum
- Avoir une réflexion globale sur les points forts et les points faibles de votre exploitation

Comment ?

Nous nous rencontrons pour connaître le contexte de votre exploitation :

- Vos surfaces, vos rendements
- Vos volumes produits, vieillissements, conditionnés, vendus et votre chiffre d'affaires
- La répartition de votre main d'œuvre par grands postes pour apprécier l'affectation des temps de travaux

Nous examinons l'ensemble de vos charges pour déterminer le coût réel de vos productions par type de produits (départ propriété)

Eléments nécessaires

- Dernier grand livre ou balance comptable
- Prix de vente de vos produits

Documents remis

Une synthèse détaillant vos coûts de production et vos marges par produits (tableau et graphique)

Nos atouts

- Des conseillers expérimentés
- Des références locales
- Un conseil personnalisé et indépendant

Gestion

PRESTATION CEGARA

Aide à la relance des exploitations agricoles

Objectifs

- Être accompagné lorsque votre exploitation est en difficulté
- Être appuyé lors de la constitution du dossier et recueillir des informations sur le dispositif (aide au plan de restructuration et au suivi)

Comment ?

- Nous nous rencontrons sur l'exploitation afin de connaître la situation de votre exploitation
- Nous élaborons un audit, détaillant :
 - Les causes des difficultés sur le plan technique, économique, financier et social afin d'évaluer la viabilité de votre exploitation
 - Un plan d'action pour pallier aux difficultés recensées pouvant déboucher sur un plan de restructuration de l'exploitation
- Nous pouvons effectuer un suivi technico-économique pendant trois ans, suivant le plan de restructuration

Eléments nécessaires

- Assolément
- Etat des dettes et des créances
- Grand livre et bilan comptable

Documents remis

- Audit de l'exploitation
- Suivi technico-économique annuel

Nos atouts

- Une écoute bienveillante
- Un accompagnement personnalisé

Difficultés

Nos services s'adaptent aux besoins du monde agricole :

Budget partiel, calcul du retour sur investissement

Calcul des seuils de rentabilité

Audit technique économique et financier

Etudes prévisionnelles : création, extension, rachat...

Formation AGRI€NJEUX®



Nouveau jeu de gestion de l'exploitation agricole

Objectif : acquérir, dans un cadre ludique, des repères de gestion d'une exploitation agricole

Le contexte : plusieurs exploitations en compétition

A

B

etc

Plusieurs exploitations cultivent et vendent du blé

Les exploitations sont en compétition sur différents marchés

3 cultures 2 variétés	CONVENTIONNEL		BIO
	RAISONNÉ	INTENSIF	
Blé Moderne	1	2	3
Blé Ancien	4	5	6

Objectif : obtenir les meilleures PERFORMANCES

4/ Météo

ÉTÉ

Inondations
Canicule
Grêle

ÉVÉNEMENT Carte 3

Crise en Ukraine

La guerre en Ukraine déclenchée par la Russie assèche le "Grenier de l'Europe".

Selon vous, quelle est la conséquence ?

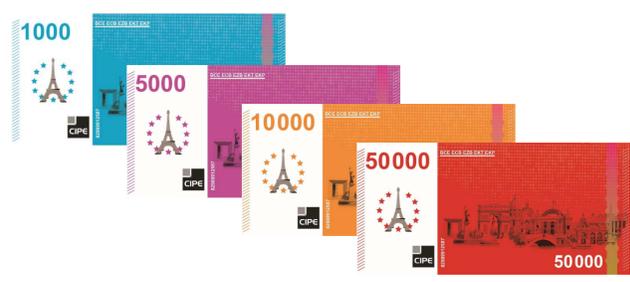
NB : la conséquence de cet événement sera appliquée à l'ensemble des équipes.

Le déroulement d'une année

9

A/ Les décisions B/ Le budget	AUTOMNE	Septembre Octobre Novembre
	HIVER	Décembre Janvier Février
/ L'exploitation	PRINTEMPS	Mars Avril Mai
	ÉTÉ	Juin Juillet Août
C/ Réajustement éventuel de la MSA D/ Le compte de résultat E/ La trésorerie F/ Les bilans G/ Débriefing de fin d'année		

Semer, cultiver, récolter, acheter, vendre, investir, faire face à des situations imprévues...



**En « fin d'année », les comptes sont faits
Les décisions prises étaient-elles les bonnes ?**